

d'en venir à des luttes de races, ils pétitionnèrent à la Chambre d'Agriculture, pour obtenir une division du comité. Ils demandèrent la formation de deux Sociétés, dont l'une serait exclusivement Canadienne-Française. Leur requête ne fut pas agréée. Ils prirent alors la résolution de s'unir davantage entre eux, d'augmenter le nombre des membres de la Société, et de prendre enfin la direction des affaires de cette Association. Comme le disait fort bien dernièrement M. DeCazes, les Canadiens-Français sont un peu lents, et préfèrent souffrir plutôt dans les commencements que de recourir à une agitation qui leur répugne; mais une fois poussés à bout, ils ont leurs jours de rétribution, et il ne fait pas bon alors de s'opposer injustement à eux.

Comme ils avaient remarqué que l'indifférence et le manque d'organisation leur avaient toujours été funestes, ils prirent leurs mesures usus de s'entendre et de remporter une victoire plus facile.

Ainsi, les paroisses de Ste. Martine, St Urbain, Ste. Philomène et Châteauguay s'organisèrent pour l'élection qui eut à Ste. Martine. Le résultat de leurs démarches et de leur entente fut la nomination d'un Canadien-Français pour président de la Société. Le Dr. Laberge, de Ste. Philomène, fut élu par une majorité de 15 voix qu'il obtint sur son concurrent, M. George Washington Baker.

Le premier point gagné, les Canadiens-Français ne démentirent point la générosité proverbiale de leur race, en accordant de suite la vice-présidence à M. George Cross, de Durham. Les autres directeurs furent presque tous choisis parmi les Canadiens-Français. Je vous fais part de ces petits détails, parce que votre journal a déjà ouvert ses colonnes à ces mêmes Canadiens-Français, quand ils étaient blessés dans leur honneur et leur droit. Il était donc juste qu'après avoir informé le public de leurs mécomptes, il le rende témoin de leur succès.

Une autre raison m'engage de plus à vous transmettre cette nouvelle. La voici: Cette leçon d'entente et d'union entre des compatriotes opprimés, et qui revendiquent leurs droits par la force de la loi, sans violences sans passions, pourrait peut-être servir à d'autres. Ils pourront voir dans le résultat de l'assemblée du 15 janvier, tenue à Ste. Martine, que l'union fait la force. **UN CANADIEN-FRANÇAIS.**

VENTE CONSIDÉRABLE DE REPRODUCTEURS

On verra par nos colonnes d'annonces que l'Honorable P. U. Archambault, de l'Assomption désire vendre son fameux étalon, exposé au dernier concours provincial de Sherbrooke, où il a obtenu le second prix, dans la classe des chevaux de trait pesant. En 1858 ou 1857 le premier prix lui a été décerné à l'exposition provinciale de Montréal. Il conviendrait bien à une Société d'Agriculture qui voudrait se procurer un bel étalon, surtout à une Société du District de Québec, où la race dite Clydesdale, à laquelle il appartient, n'a pas encore été introduite. Il descend du premier étalon importé par monsieur John Dods et d'une bonne jument de race Canadienne. Il est conséquemment demi sang Clydesdale-Canadien. Sa conformation est excellente, et sa couleur baie

brun. Il est propre à tous les genres d'ouvrage, et pèse environ 1600 lbs. On peut aisément prouver qu'il est très-bon reproducteur. Les conditions de vente seront très-faciles, surtout en faveur d'une Société d'Agriculture, qui désirerait en faire l'acquisition. Pour ne pas priver cette Société de l'usage de ses fonds pour ses fins ordinaires, on lui accorderait deux années de délai. La moitié du prix serait payée au 1^{er} Mars 1864, et l'autre moitié au 1^{er} Mars 1865, sans intérêt. Par ce moyen le cheval pourrait se payer par lui-même, sans que la Société eût à débourser un seul denier. Elle devrait même y faire bénéfice, car il devrait rapporter au moins \$400, annuellement pour la monte. C'est là une belle occasion pour toute Société qui désire faire l'achat d'un étalon de première classe, vu qu'elle peut le faire, sans détourner pour cette fin un seul de ses deniers. Quant au prix il sera comparativement bas, l'on devra en référer à l'Hon. P. U. Archambault, L'Assomption.

Monsieur Dawes de Lachine annonça également la vente d'un nombre considérable d'animaux de choix, au nombre de 25 quels se trouvent un étalon de trois ans et plusieurs reproducteurs de Race Ayrshire. Nous ne doutons pas que Mr. Dawes ne fasse aux Sociétés d'Agriculture des conditions très-avantageuses, et nous les engageons à ne pas laisser échapper cette heureuse occasion de se pourvoir au plus bas prix possible. Nous nous ferons un plaisir d'agir pour les sociétés dont l'éloignement serait une objection à assister à cette vente.

LE DÉPÔT AGRICOLE PROVINCIAL.

La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada n'étant pas disposée à nous fournir plus longtemps, le local destiné à contenir nos collections, nous avons dû transporter notre Dépôt à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, où nous avons rencontré la généreuse hospitalité de l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique. Nos cultivateurs désireux de visiter nos collections, en même temps que de nous charger de leurs achats pourront bien à l'avenir s'adresser à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Rue Notre Dame, où tous les renseignements désirables leur seront donnés. Monsieur le Surintendant de l'Instruction Publique en mettant ces collections sans cesse sous les yeux des nombreux élèves de l'Ecole Normale va rendre à la cause de l'Enseignement Agricole un service signalé. Il ne faut pas oublier que le très-grand nombre de ces élèves sont destinés à embrasser la carrière difficile de l'enseignement dans nos campagnes et qu'ils peuvent jouer un bien grand rôle dans le développement prochain de notre industrie agricole, en répandant autour d'eux les saines notions théoriques et pratiques de l'Agriculture améliorante. Il ne faut pas oublier non plus qu'un cours d'enseignement agricole est donné à ces élèves et que ces collections offriront au professeur de nombreux exemples d'application, lorsqu'il traitera des avantages attachés à l'emploi des instruments aratoires perfectionnés. Aussi Monsieur le Surintendant a-t-il mérité de nouveaux titres de nos populations rurales pour avoir ajouté un élément de plus au développement des connaissances agricoles.